



HAL
open science

Stupéfier et jalouser dans les séquences textuelles journalistiques : quel profil discursif pour quelle stratégie argumentative ?

Iva Novakova, Julie Sorba

► To cite this version:

Iva Novakova, Julie Sorba. Stupéfier et jalouser dans les séquences textuelles journalistiques : quel profil discursif pour quelle stratégie argumentative ?. *Le Discours et la Langue Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, 2013, 4 (1), pp.203-220. hal-01844361

HAL Id: hal-01844361

<https://hal.science/hal-01844361>

Submitted on 24 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***Stupéfier* et *jalouser* dans les séquences textuelles journalistiques : quel profil discursif pour quelle stratégie argumentative ?**

Iva NOVAKOVA & Julie SORBA
Université Grenoble-Alpes – Lidilem

1. Introduction¹

En partant de l'idée que les émotions sont argumentables (Plantin 1997 ; 2011), notre objectif est de montrer qu'il existe un lien entre les *profils discursifs* des lexies *stupéfier* et *jalouser* et les stratégies utilisées dans l'argumentation des émotions. Le choix des deux verbes s'explique par le fait qu'ils renvoient à deux types d'émotions différentes. *Stupéfier*, qui appartient à la classe II des verbes psychologiques (Ruwet 1994 ; Mathieu 2000), est un affect causé, réactif et ponctuel de polarité neutre et de forte intensité (comparé à *étonner* ou à *surprendre*). *Jalouser*, quant à lui, appartient à la classe I (*aimer*, *mépriser*) et marque un affect interpersonnel, duratif, de polarité négative et d'intensité plutôt forte (comparé à *envier*)².

Notre corpus est composé de trois quotidiens nationaux (*Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*) et d'un représentant de la presse quotidienne régionale (*Ouest-France*). Couvrant les années 2007-2008, il comporte environ 100 millions de mots. Nous avons extrait au total 51 séquences textuelles pour *stupéfier* et 34 pour *jalouser*.

Cette fréquence relativement basse dans le corpus pourrait s'expliquer par l'appartenance des deux lexies au registre soutenu. Cependant nos objectifs n'étant pas statistiques, le nombre de séquences extraites est suffisamment représentatif pour une étude qualitative détaillée des stratégies rhétoriques mises en œuvre dans ce genre de discours. L'interface d'interrogation du corpus *Émoconc*³ permet d'extraire de manière automatique le contexte élargi des deux lexies (trois phrases à droite et trois phrases à gauche), ainsi que les métadonnées de l'article : son auteur, son titre, le journal dans lequel il est paru et sa date de publication.

Après une présentation de nos choix théoriques et méthodologiques (section 2), nous étudierons de manière systématique le profil syntaxique et énonciatif de *stupéfier* et *jalouser* au niveau *phrastique*, afin d'analyser son incidence sur les stratégies argumentatives construites autour des deux verbes d'émotion (section 3). Nous aborderons par la suite le *profil discursif* au niveau *transphrastique* de ces deux verbes afin d'évaluer son rôle pour l'argumentation de (et sur) l'émotion (section 4). Nous proposerons enfin (section 5) une modélisation de notre analyse des lexies des émotions en concluant sur la prévisibilité des stratégies rhétoriques mises en œuvre par le locuteur journaliste et ce, en fonction des profils discursifs spécifiques des deux verbes étudiés.

2. Cadre théorique et méthodologie

De nombreuses études réalisées sur les verbes d'émotion partent de la syntaxe pour étudier le sens (par exemple, M. Gross 1995 et le classement des verbes de Dubois & Charlier 1997) ou, inversement, d'ensembles sémantiquement homogènes de lexies pour examiner leurs propriétés syntaxiques (Buvet et *al.* 1995 ; Mathieu 2000). Néanmoins, ces études ne tiennent pas compte de la composante discursive dans l'analyse du lexique émotionnel. Notre contribution s'inscrit dans le cadre des études fonctionnalistes et, en particulier, dans celui de la *Role and Reference Grammar* de Van Valin et LaPolla (1997). De ce fait, elle intègre de manière systématique la dimension discursive à l'analyse du comportement syntaxique et sémantique des verbes étudiés. Plus concrètement, nous analysons les interactions entre les profils *actanciel* (*syntaxico-sémantique*), *lexical* et *énonciatif*, constitutifs du *profil discursif*⁴ des lexies. Comme l'indiquent Van Valin et LaPolla (1997 : 291), le choix des arguments syntaxiques (« *variable syntactic pivot* ») n'est pas prédictible uniquement à partir des rôles sémantiques et peut être influencé par des facteurs

discursifs, en particulier par le statut de *topic*⁵, accordé ou non aux référents des arguments (ce que les auteurs appellent « *pragmatic pivot* »). Le choix des actants a donc un impact sur la façon de structurer ou de hiérarchiser l'information, sur les centrages et les progressions thématiques qui font partie des stratégies argumentatives des émotions à l'intérieur de la phrase. L'argumentation est donc inséparable de la manière spécifique d'agencer les énoncés (Jacquin & Micheli 2012 : 603).

Si dans de précédents travaux (Novakova & *al.* à paraître), l'accent a été mis sur les interactions entre structures actanciennes et profils discursifs des lexies émotionnelles dans le cadre phrastique, nous étendons ici cette analyse au niveau transphrastique, c'est-à-dire au niveau de la macrostructure textuelle. Pour ce faire, nous étudions les indices linguistiques qui apparaissent dans l'environnement textuel plus large (allant, au-delà de la phrase, jusqu'au paragraphe) et qui sont constitutifs du *profil discursif transphrastique* de ces lexies. Ces éléments linguistiques tissent des isotopies⁶ lexicales autour de *stupéfier* ou de *jalouser*, que nous analysons en fonction des deux dimensions sémantiques essentielles de la séquence émotionnelle, à savoir la polarité et l'intensité (Plantin 2012 : 632). Plus généralement, ces indices orientent le lecteur dans la façon dont est construite l'argumentation autour des émotions.

On pourrait supposer que plus on s'éloigne de l'occurrence du mot clé, plus la liberté de choix des cooccurrents est grande, la combinatoire lexicale étant moins contrainte que la combinatoire syntaxique. Or, il s'avère que certains mots ou contenus sont plus probables que d'autres. La prévisibilité peut être étendue de la proximité immédiate du mot pivot jusqu'à une extension qui dépend souvent du genre de texte (Blumenthal 2002 : 30). De là, nous formulons l'hypothèse selon laquelle les profils combinatoires spécifiques des lexies permettent de prédire leur environnement textuel. Notre objectif sera de tester si la schématisation textuelle entraînée par *stupéfier* est différente de celle que fournit *jalouser* et de là, si les procédés argumentatifs construits autour de ces deux émotions sont eux-aussi différents.

Notre méthodologie correspond donc aux deux étapes formulées par Micheli (2010 : 106-107) pour l'analyse de la construction argumentative des émotions : 1) étudier les énoncés qui attribuent une émotion à un sujet (locuteur, allocutaire, tiers) au niveau phrastique, c'est-à-dire les *énoncés d'émotion*⁷ qui contiennent nos deux prédicats d'émotion (*stupéfier* et *jalouser*) ; 2) étudier les enchaînements d'énoncés (niveau textuel) qui justifient les premiers et qui ont pour caractéristique « de proposer *une construction discursive de la situation qui, selon le locuteur, fonde ou, au contraire, invalide l'émotion attribuée* » (Micheli

2010 : 108). Cela implique aussi la nécessité d'identifier clairement les types de situations (ou *topiques*⁸), qui déclenchent une émotion. Dans notre cas, il s'agit d'étudier les sous-genres⁹ (ou rubriques) journalistiques dans lesquelles apparaissent le plus fréquemment nos deux lexies.

Enfin, nous définissons le *profil discursif* comme l'ensemble des moyens linguistiques – structures actanciennes et isotopies textuelles – véhiculant, grâce à différents moyens lexicaux, les dimensions sémantiques de polarité et d'intensité et des procédés énonciatifs – citations sous forme de discours direct ou positions textuelles récurrentes au sein du paragraphe, « colligations textuelles » (Hoey 2005) –, mis au service de la construction argumentative des émotions.

3. Le profil discursif phrastique

À ce niveau, nous analysons d'abord les configurations actanciennes des deux verbes (*profil syntaxique*)¹⁰ et leur incidence sur leur profil discursif *phrastique*. Dans un deuxième temps, nous étudions leur intégration dans une citation au discours direct (*profil énonciatif*)¹¹. Nous considérons que ces éléments font partie intégrante de l'argumentation de/sur l'émotion.

3.1. Le profil syntaxique

Le profil syntaxique est constitué des structures actanciennes des verbes. À la suite de Van Valin et LaPolla (1997), nous distinguons les actants syntaxiques (Asy ou « *syntactic arguments* ») régis par le verbe, réalisés en surface et comptés dans la construction verbale qui correspondent aux rôles sémantiques clés (Asé ou « *semantic arguments* ») comme l'*expérimenteur*, l'*objet* ou la *cause* de l'affect. Ces rôles sémantiques sont attribués aux Asy régis par le verbe (« Ils **jalouent** son itinéraire d'enfant gâté ») ou à des ajouts, compléments satellites, non régis par le verbe (« Il nous **a stupéfiés** avec cet incroyable spectacle »).

Le profil discursif varie en fonction de la présence ou de l'absence des Asy et des rôles sémantiques qu'ils véhiculent, conformément aux choix discursifs du locuteur. *Stupéfier*, en tant qu'affect causé, a prototypiquement deux Asy qui ont le rôle sémantique de cause (Z) et d'expérimenteur (X) :

(1) Ces éventaires (Z), dignes d'un sex-shop parisien, **ont stupéfié** Arward Esbert (X) (*Libération* 2007).

Ce verbe peut apparaître aussi dans des emplois monovalents, où le seul Asy exprimé correspond à la cause (Z) de l'émotion :

(2) « L'étrangeté de ces sculptures (Z) **stupéfie**. » (*Le Monde* 2008).

Quant à *jalouser*, marquant un affect interpersonnel, il est toujours bivalent avec un Asé expérimenteur (X) et un Asé objet (Y) :

(3) « Les beulettes (X) **jalouent** Rachida Dati (Y) » (*Libération* 2007).

3.1.1 Les emplois monovalents (*stupéfier*)

Stupéfier permet l'effacement du deuxième Asy, ce qui est impossible pour *jalouser*. Le seul Asy, qui a le rôle sémantique de cause (Z) de l'émotion, est thématique sous forme de sujet de la phrase :

(4) Alors, l'initiative, qui **aurait stupéfié** il y a quelques années, surprend à peine. (*Le Figaro* 2007).

(5) De fait, la manœuvre réussie par le vieil autocrate au pouvoir depuis 1980 a de quoi **stupéfier**. (*Le Monde* 2008).

(6) L'attaque **stupéfia**. (*Le Figaro* 2007).

Dans ce cas, l'effacement de l'expérimenteur laisse une place syntaxique non saturée dans la construction verbale. L'ellipse actancielle engendre une « désorganisation de la syntaxe usuelle » de l'énoncé (Micheli 2010 : 136) qui a pour effet un « centrage discursif¹² » exclusif sur la cause de l'émotion (*l'initiative, la manœuvre, l'attaque*). Cette dernière est jugée comme contextuellement plus importante que les autres actants. L'expérimenteur, même s'il n'est pas directement exprimé dans le cadre de la phrase, a « une présence » diffuse dans le contexte (Blanche Benveniste 2000 : 312) et peut y être identifié.

Le locuteur peut aussi choisir d'ajouter une information supplémentaire sous forme de complément circonstanciel périphérique, qui renvoie à une propriété extérieure ou consubstantielle de l'agent causateur :

(7) J. Le Guillerme **avait littéralement stupéfié**, en 2004, avec un spectacle rentré dans les annales. (*Le Monde* 2008)

(8) Barbara Hanigan, qui **stupéfie par la maîtrise de sa très exigeante partie** (surajugé en exclamations), et Georges Nigl chantent et habitent Passion comme s'ils étaient dans une passion connue. (*Le Monde* 2008)

Sur le plan discursif, nous analysons ces cas comme un dédoublement de la cause de l'émotion, sous forme de SN prép (*avec un spectacle rentré dans les annales ; par la maîtrise de sa très exigeante partie*). La structuration de l'information peut être analysée en termes d'apport d'un élément spécifique à l'actant *cause* dans la zone focale de l'énoncé. Il s'agit d'un ajout au service de la persuasion (par insistance). Ce procédé permet également de lancer le « travail textuel d'étayage » (Jacquin & Micheli 2012 : 603) et de justification de l'émotion provoquée. Le choix du locuteur d'exprimer tel ou tel actant de la construction verbale potentielle est donc étroitement lié à sa stratégie argumentative.

3.1.2 Les emplois bivalents (*stupéfier et jalouser*)

Ces emplois sont prototypiques pour *stupéfier* et *jalouser*. Nous retrouvons pour *stupéfier* bivalent (cause + expérienceur) le même mécanisme de dédoublement de la cause, comme pour les emplois monovalents. Ce dédoublement est réalisé sous forme de SN prép ou de participe présent (cas très fréquent dans notre corpus) :

(9) Le pape **stupéfie** le monde par ses voyages, libère la Pologne, prêche à la tribune des Nations unies. (*Le Monde* 2007)

(10) (...) le numéro un de l'UMP **avait stupéfié** ses amis en annonçant la mise en place « d'un tableau de bord de la réforme ». (*Libération* 2007)

Quant au verbe *jalouser*, il est le plus souvent bivalent (expérienceur + objet de l'émotion) :

(11) On lui a reproché de ne pas être du cru et on l'**a jaloué**. (*Libération* 2007)

Ce verbe permet également l'ajout d'un troisième Asé cause (par exemple, *Pierre jalousait Paul pour son courage*). Or, cette réalisation actancielle complète est introuvable telle quelle dans le corpus. Nous avons néanmoins identifié quelques cas, où la cause n'est pas directement intégrée à la configuration actancielle de *jalouser*, mais peut être identifiée dans le contexte plus large :

(12) le voilà propulsé au rang des favoris pour succéder à François Fillon à Matignon ; ceux qui le **jalouent** l'appellent le « Chouchou ». (*Le Monde* 2008)

En (12), la cause (*le fait qu'il soit propulsé au rang des favoris*) est exprimée dans la phrase précédant l'énoncé d'émotion : *ceux* (= expérienceur) qui *le* (= objet) jalouent l'appellent le

« Chouchou ». La réalisation complète des actants relève de la stratégie argumentative par insistance.

À l'opposé de cette stratégie plus coûteuse, le locuteur choisit fréquemment une autre configuration plus économique, par la fusion des Asé objet (Y) et cause (Z), sous forme de déterminant possessif ou de SN prép :

(13) D'autres **jalouent** son itinéraire d'enfant gâté. (*Le Monde* 2008)

(14) Enfant, Daniel **jalousait** la crinière blonde de son frère. (*Le Figaro* 2007).

Sur le plan de l'argumentation, ce procédé de fusion actancielle contribue par sa brièveté, son caractère compact, à l'efficacité de la persuasion. On pourrait paraphraser (13) par « Ils (X) jalouent cet enfant gâté (Y) pour son itinéraire (Z) », et (14) par « Daniel (X) jalouse son frère (Y) pour (à cause de) sa crinière blonde (Z) ».

En bref, les configurations actancielle variées pour les deux verbes ont un impact sur les profils discursifs et de là, sur les stratégies argumentatives de l'émotion avec deux procédés : persuasion par l'économie (ellipse ou fusion actancielle) ou par la répétition (ajout ou dédoublement d'actants)¹³.

3.2 Le profil énonciatif : la polyphonie¹⁴ des énoncés

Le phénomène de discours direct n'est pas de la même nature que les structures actancielle, mais il agit au même niveau que celles-ci. Dans le corpus journalistique, le journaliste est assimilé au locuteur, « l'instance première qui produit matériellement l'énoncé » (Rabatel 2012 : 24). Néanmoins, il est fort rare que celui-ci indique son implication émotionnelle dans l'énoncé de manière directe, c'est-à-dire en tant qu'énonciateur à l'origine d'un point de vue « assumant l'énoncé, en un sens nettement moins abstrait que la prise en charge découlant de l'ancrage déictique » (Rabatel 2005 : 97). Notre corpus ne présente qu'un seul exemple de cette posture d'énonciateur premier émotionnellement impliqué, avec l'emploi de la lexie d'émotion *jalouser* à l'impératif :

(15) Alors, ne **jalouons** pas sœur Marie-Simon-Pierre mais prions plutôt avec espérance pour notre propre guérison. (*Ouest-France* 2007)

Néanmoins, il s'agit d'un « nous » très englobant, qui induit une dilution de la prise en charge de l'émotion par le locuteur journaliste. Les autres cas d'intrusion de la première personne sont

le fait d'énonciateurs seconds qui participent à la co-construction du point de vue¹⁵ dans le cadre de séquences de discours direct. En effet, les deux lexies *stupéfier* et *jalouser* apparaissent dans des citations (environ 20% des occurrences), procédé qui relève du discours direct rapporté (ou discours représenté). Certaines de nos séquences émotionnelles se présentent comme des propos cités par le journaliste dans son article, propos attribués à un auteur identifié. Ces citations s'inscrivent dans le cadre d'un discours monologal dont la production est monogérée, c'est-à-dire que le journaliste fait le choix stratégique d'utiliser ces propos au service de sa démonstration.

Ainsi, les deux lexies d'émotions *jalouser* et *stupéfier* s'insèrent dans des unités discursives précisément choisies par le journaliste pour leur valeur argumentative. La citation est alors un moyen de légitimer l'émotion rapportée :

(16) Telle Anne-Lys : « Un bon acteur de cinéma n'est pas trop payé. Le tournage d'un film exige d'abord du talent (et cela se paye) et ensuite du temps, plusieurs semaines dans des conditions pas toujours confortables. » Pour Pierrot, « il ne faut pas **jalouser** les gens qui gagnent de l'argent honnêtement. » En outre, Yann souligne que « si le film est bon, il rapportera beaucoup d'argent à ceux qui auront misé dessus » [...]. À vous lire, l'argent des acteurs n'a pas la même odeur que celui des footballeurs ou des grands hommes d'affaires. (*Le Figaro* 2007)

(17) Reigl est plus sage, en ce qu'elle se contente de peindre, mais les personnages de *Volupté* incomparable n'ont pas besoin des artifices du réel pour être inquiétants : « Vous êtes en possession de moyens qui me **stupéfient** de la part d'une femme, lui écrit Breton, tout machisme bu, et je vous crois en mesure d'accomplir des choses immenses. » (*Le Monde* 2007)

En (16), l'auteur des propos rapportés (Pierrot) fait partie d'un échantillon représentatif de la collectivité sondée sur un sujet de société, tandis qu'en (17), c'est André Breton, figure majeure de l'art du XX^e s. qui fait autorité dans ce domaine, que le journaliste cite à propos de la peintre hongroise Judit Reigl. La citation permet au journaliste de mentionner l'émotion sous une forme distanciée dans laquelle la parole est déléguée à quelqu'un d'autre. Dans cette co-construction du point de vue, c'est ainsi l'énonciateur second qui assume le rôle de prescripteur d'émotion (emplois du déontique en (16) et du marqueur de première personne en (17) qui construisent la légitimité de la propension affective).

La distanciation ainsi instaurée entre le journaliste et le propos rapporté peut servir à suggérer, à l'inverse, l'existence d'un

désaccord entre le scripteur et l'énonciateur second. Le procédé tend ainsi à délégitimer l'émotion éprouvée et par là, son expérienceur :

(18) Alors que les étapes précédentes, en particulier en Occident, avaient été particulièrement mouvementées, le vice-président du comité organisateur nord-coréen, Li Chong-sok, avait déclaré à l'avance que la Corée du Nord, régime communiste allié de Pékin, allait « **stupéfier** le monde » par sa gestion du passage de la flamme. En Corée du Nord, proche alliée de la Chine, les manifestations non autorisées préalablement par les autorités sont strictement interdites. (*Le Monde* 2008)

Dans ce cas, l'énonciateur premier (le journaliste) décrédibilise l'énonciateur second (Li Chong-sok) par la répétition de toponymes et de synonymes, saturés de connotations négatives pour les lecteurs occidentaux (la Corée du Nord et la Chine n'étant pas réputées pour leur régime démocratique et leur liberté d'expression).

L'emploi des lexies *jalouser* et *stupéfier* dans le discours rapporté, en participant à la co-construction du point de vue, est un élément constitutif de l'argumentabilité des émotions. En effet, il joue un rôle dans l'argumentation en instaurant une distance dans la présentation du *devoir éprouver*¹⁶. Ce procédé efficace fait endosser le rôle de prescripteur d'émotion à un énonciateur second auquel le lecteur peut faire confiance, ou, à l'inverse, qui légitime le point de vue du journaliste en dénigrant celui de l'énonciateur second. Le profil énonciatif phrastique révèle une tendance à la mise en avant de la polyphonie, un choix du journaliste d'indiquer clairement une frontière entre les différents points de vue dans sa stratégie argumentative, c'est-à-dire de prendre de la distance avec l'expression même de l'émotion.

4. Le profil discursif transphrastique

Notre étude se poursuit par l'analyse des phénomènes linguistiques, constitutifs du profil discursif des lexies *stupéfier* et *jalouser* au sein de la macrostructure textuelle. Dans un premier temps, nous élaborons le profil lexical transphrastique en étudiant les réseaux isotopiques récurrents tissés dans l'entourage des deux lexies. Ensuite, nous procédons à la description du profil énonciatif transphrastique par l'étude des colligations textuelles.

4.1 Le profil lexical : les réseaux isotopiques

Dans l'entourage proche ou éloigné des lexies, nous trouvons des mots « dont la présence n'est pas requise par des contraintes syntaxiques » (Blumenthal 2002 : 30). Au niveau phrastique, la combinatoire lexicale des verbes est souvent plus pauvre que celle des noms. En revanche, à l'échelle du texte, cette combinatoire se révèle assez riche et nous permet de construire ce que nous avons choisi d'appeler le *profil lexical transphrastique*. Conformément à notre hypothèse, nous nous demandons dans quelle mesure la présence de certains mots dans l'entourage, même éloigné, de *stupéfier* et de *jalouser* est prévisible dans nos séquences journalistiques et en quoi cela contribue à l'argumentabilité des émotions étudiées.

L'observation des réseaux isotopiques autour de *stupéfier* et de *jalouser* permet de relever deux isotopies remarquables, celles de l'intensité et de la polarité. Leur étude révèle l'utilisation de nombreux indices linguistiques de différente nature (noms, adjectifs, verbes, conjonctions). La richesse et l'abondance de ces réseaux contribuent à l'argumentabilité des émotions. En effet, grâce au procédé de l'itération propre à l'isotopie et à son usage rhétorique sous la forme d'accumulation, ils présentent les émotions comme justifiables. Néanmoins, on peut noter d'ores et déjà que les réseaux isotopiques dans le cas de *jalouser* sont moins développés quantitativement que dans les séquences où *stupéfier* apparaît.

Dans le corpus, ces deux dimensions, polarité et intensité, sont pourvues de valeurs sémantiques distinctes (polarité négative ou positive ; intensité forte ou faible).

4.1.1 La dimension intensité

Si les deux lexies d'émotion, *stupéfier* et *jalouser*, indiquent une intensité forte, on remarque néanmoins une variation de celle-ci. Dans les séquences émotionnelles où *stupéfier* apparaît, l'intensité de l'émotion peut être exprimée par plusieurs verbes d'émotion, en série, dans des phrases voisines :

(19) Mardi, lors de la réunion du groupe UMP à l'Assemblée, Devedjian **a médusé** les députés. Installé d'autorité à la tribune, il n'a pas même fait semblant de céder la place aux deux invités du jour [...]. C'est le président de l'Assemblée nationale Bernard Accoyer qui s'est finalement levé pour aller s'asseoir sur un strapontin. Quatre jours plus tôt à Strasbourg, le numéro un de l'UMP **avait** déjà **stupéfié** ses amis en annonçant la mise en place par le parti d'un « tableau de bord de la réforme », pour surveiller l'activité gouvernementale. (*Libération* 2007)

Le dédoublement du verbe par un synonyme est lié à l'expression de l'intensité. Nous avons également relevé ce procédé au niveau phrastique : « L'un et l'autre attendent de leurs travaux des effets mentaux puissants : qu'ils **stupéfient**, **fascinent**, **agissent psychiquement** par leurs charmes » (*Le Monde* 2007). L'accumulation de synonymes sert à exprimer l'émotion de l'expérienceur, émotion susceptible d'une gradation au sein de ce que Micheli nomme une « échelle d'affectivité » (2010 : 135). Ce procédé guide ainsi le lecteur vers un *devoir éprouver* légitime. En observant le corpus aux deux niveaux, phrastique et transphrastique, on constate que la dimension intensité est marquée, d'une part, par le dédoublement de l'Asé cause (cf. sections 3.1.1 et 3.1.2.) et, d'autre part, par la mise en place de « séries synonymiques ». En revanche, aucune séquence ne présente ce schéma avec la lexie *jalouser* pour la dimension intensité.

4.1.2 La dimension polarité

La lexie *stupéfier* peut aussi véhiculer la dimension sémantique de polarité avec une valeur positive (20, 21) ou négative (22) :

(20) Si l'art rupestre et les figures de pierre ne peuvent qu'être évoqués par la photographie, l'ensemble des bois sculptés est d'une remarquable richesse. Il y a là une quinzaine de pièces dont l'étrangeté des déformations anatomiques et des expressions **stupéfie**. Pour en suggérer la splendeur, il suffit de citer la provenance de quelques-unes de ces œuvres : elles ont appartenu à André Breton et à Tristan Tzara. (*Le Monde* 2008)

(21) Le futur président cherche son style et, à ce titre, a le droit à l'erreur, voire à la faute de goût. [...] Jacques Chirac en son fort de Brégançon avait agréablement stupéfié la presse internationale grâce à un geste innovant : bermuda à fleurs et socquettes noires sous nouilles. (*Libération* 2007)

(22) En Angleterre et au Pays de Galles – l'Écosse possède un système à part –, la justice est très dure envers les mineurs délinquants. Cette sévérité renvoie à un drame qui, en 1993, avait choqué le pays : l'assassinat du petit James Bulger, 2 ans, par deux enfants âgés de 10 ans, Jon Venables et Robert Thompson. L'image, captée par une caméra de surveillance, de l'un des deux assassins tenant la main du garçonnet et l'emmenant vers sa mort **avait stupéfié** et longtemps hanté les Britanniques. (*Le Monde* 2007)

Ce sont les réseaux isotopiques qui permettent d'attribuer à la lexie d'émotion *stupéfier* une valeur positive (20 : *remarquable, richesse, splendeur* ; 21 : *agréablement, innovant*) ou négative

(22 : *délinquants, drame, assassinat, assassins, mort*). En effet, en cas d'absence d'isotopie, il est impossible de décider quelle valeur revêt la polarité :

(23) Une baleine à Londres. Le 20 janvier, une baleine a été observée nageant dans la Tamise à Londres, vision inédite et inexpliquée qui a **stupéfié** les badauds et attiré les télévisions du monde entier. (*Ouest-France* 2007)

Dans cette brève, aucun indice linguistique ne permet d'orienter la lexie d'émotion vers un pôle plutôt qu'un autre. Néanmoins, cette situation est extrêmement rare dans le corpus, le seul exemple étant celui-ci.

Ces extraits du corpus sont également représentatifs du type d'articles journalistiques dans lequel la lexie *stupéfier* revêt l'une ou l'autre valeur. En effet, la polarité positive apparaît très majoritairement dans des articles relevant de la rubrique « Culture ». Les manifestations qui y sont évoquées (expositions artistiques, performances musicales et cinématographiques, etc.) représentent ce que Plantin nomme des « situations culturellement formatées pour une émotion » (2012 : 637). Ainsi, l'emploi d'une lexie d'émotion intensive à polarité positive répond à l'attente précontrainte de ce sous-genre textuel en développant ici le topos¹⁷ de l'art comme source d'émotion forte.

En revanche, lorsqu'il revêt une polarité négative, le verbe *stupéfier* apparaît essentiellement dans des rubriques consacrées à la justice et à la politique, notamment dans ce que la presse nomme le « fait divers ». Dans ce cas encore, l'emploi de la lexie relève du topos. En effet, ce sous-genre textuel s'organise en fonction d'un scénario bien précis :

« Le fait divers transgresse, il porte atteinte au déroulement normal ou conventionnel des choses [...]. Il est une rupture dans le déroulement quotidien, un surgissement qui interpelle d'une manière ou d'une autre. » (Dubied & Lits 1999 : 53)

Le meurtre d'un enfant par deux autres enfants ou l'apparition d'un chef d'État en bermuda à fleurs constitue, chacun dans leur genre, une infraction au déroulement conventionnel des choses. Ainsi, la prévisibilité de la valeur de la lexie d'émotion (polarité positive ou négative) est due en partie aux contraintes génériques et situationnelles des situations discursives. L'expression de l'émotion s'inscrit alors au sein d'un scénario complexe : les réseaux isotopiques permettent d'orienter la dimension sémantique (polarité positive ou négative) tout en étant eux-mêmes conditionnés par le sous-genre textuel répondant pour sa part à des attentes culturellement formatées.

Dans les séquences émotionnelles où le verbe *jalouser* apparaît, la valeur sémantique représentée est exclusivement la polarité négative. Les articles concernés relèvent presque uniquement des rubriques « Société », « Politique » et « Sport ». Ils présentent au lecteur des protagonistes proches de son univers familier : qu'il s'agisse des délinquants informatiques dont n'importe lequel d'entre nous peut être victime (24), ou encore d'un club d'un sport populaire comme le rugby (25) :

(24) Le Net est peuplé d'autant d'idéalistes que de néfastes. Des délinquants à la recherche de données privées. Mais aussi des mal intentionnés, comme ce jeune d'une université au Canada, qui avait créé une fausse page Facebook au nom d'un camarade qu'il **jalousait**. Il y annonçait un massacre comme celui de Columbine, ce qui valut à l'innocent quinze jours de prison et d'interrogatoires avant d'être relâché. (*Le Figaro* 2008)

Le réseau isotopique dense de l'exemple (24) est plutôt exceptionnel. La situation qui prévaut dans le corpus, à savoir la pauvreté (25 : *déficit*) voire l'absence complète (26) de réseaux isotopiques dans l'entourage de *jalouser*, est illustrée par les séquences suivantes :

(25) Dans un pays où on pousse plus naturellement un ballon de foot qu'on ne serre un ballon ovale contre sa poitrine, exister comme club de rugby n'a rien d'évident. « Lille, Lens et Valenciennes gagnent tout en foot, explique Hervé Rousselet, président-réanimateur du Drop depuis 2005, mais en rugby, face à Perpignan ou Toulouse, des clubs comme Douai, Lille ou Arras se prendraient facilement 40 points. » Le Drop a toutes les raisons de **jalouser** le Sporting Club de Douai, au terrain synthétique et au stade doté de tribunes couvertes. « Sur nos 60.000 euros de budget, la mairie nous donne 21.000 euros, calcule le président, le foot a reçu 130.000 euros. » Fin 2005, les finances accusaient un déficit de 4 500 euros. (*Libération* 2007)

(26) Pour certains pays comme la Suisse ou Singapour, c'est le résultat d'un pari stratégique qui consiste à baser l'essentiel de leur développement économique sur « l'industrie de la finance ». Comment sont-ils nés ? Ils sont apparus dans les années 1880, aux États-Unis. À l'époque, les États du New Jersey et du Delaware **jalousaient** New York et le Massachusetts qui concentraient la plupart des sièges sociaux des entreprises et enregistraient, en conséquence, de fortes rentrées fiscales. Pour les concurrencer, le New Jersey a instauré une législation plafonnant l'impôt sur les sociétés. En 1898, le Delaware a fait de même. (*Le Monde* 2008)

La lexie *jalouser* seule suffit donc à orienter la lecture vers le pôle négatif. Quand elle est soutenue par un réseau isotopique plus abondant comme en (24), on peut alors y détecter un élément de la stratégie rhétorique du journaliste. En effet, ces extraits illustrent ce que Plantin nomme « argumentation ‘sur’ l’émotion » et « argumentation ‘de’ l’émotion » (1997 : 82). Dans un cas (25, 26), l’énonciateur justifie une émotion (la jalousie) par l’existence d’un état de choses (la disparité dans la répartition des richesses entre les clubs sportifs ou les sièges sociaux des entreprises). Dans d’autres cas (24), l’énonciateur argue d’une émotion (la jalousie) pour justifier une action (le piratage de données informatiques). La mise en scène de l’émotion dans des séquences de la vie quotidienne est destinée à faciliter la participation du lecteur-allocutaire à des histoires dans lesquelles il peut entrer sans réflexion, de manière totalement affective. On a affaire ici à la conception standard du *pathos*, en tant que « tentative d’éveiller une émotion chez l’allocutaire » (Amossy 2006 : 195). La construction argumentative de l’émotion fonctionne alors comme un adjuvant à l’argumentation¹⁸, puisqu’elle présente une finalité extrinsèque dont le but est d’accroître l’efficacité d’un raisonnement, qu’il s’agisse de mettre en garde les internautes (24) ou de soutenir la cause d’un club sportif en difficulté (25).

L’étude du profil lexical transphrastique révèle le rôle des réseaux isotopiques qui permettent, d’une part, de prévoir l’apparition de la lexie d’émotion au sein d’un sous-genre textuel bien déterminé (*stupéfier*), et d’autre part, de servir efficacement la stratégie argumentative du journaliste (*stupéfier* et *jalouser*).

4.2 Le profil énonciatif : les colligations textuelles

La cohésion de l’article journalistique, comme celle de tout discours, est assurée par différents procédés qui permettent de le segmenter en unités discursives signifiantes. Nous nous interrogeons dans cette section sur la position occupée par les lexies d’émotion dans la progression discursive, en partant de l’hypothèse formulée par Hoey (2005) sur les colligations textuelles. Selon la thèse défendue dans le cadre du *Lexical Priming*, l’emploi d’un mot est lié à des associations sémantiques pré-activées. L’hypothèse des colligations textuelles se fonde sur le présupposé que les lexies privilégient ou évitent certaines positions au sein d’unités discursives repérables comme la phrase ou le paragraphe¹⁹. C’est ce que nous nous proposons de tester ici.

La lexie *stupéfier* apparaît très souvent à un moment clé de l’article, en position centrale. En effet, la progression discursive révèle une structure assez prévisible dans l’enchaînement des séquences comme en (23). Le journaliste déroule son texte selon

un ordre logique ou chronologique, en commençant par exposer les circonstances à l'origine de l'émotion (S1). S'ensuit la verbalisation de l'émotion par la lexie *stupéfier* à un moment pivot (ou acmé), soit pour introduire une transition, soit pour marquer une étape dans une gradation d'intensité (S2). Enfin, le contexte droit large de la lexie est occupé par une séquence détaillant la cause de l'émotion ou confirmant celle-ci (S3) :

(27) (S1) L'équipée de la première Occidentale kamikaze en Irak a été hier retracée par le tribunal de Bruxelles. Les cinq frères djihadistes de Muriel Degauque, connue comme la première femme occidentale à avoir épousé le destin de kamikaze en Irak, ont été condamnés, hier à Bruxelles, [...], pour avoir collaboré à la constitution d'un réseau terroriste. Le tout, a dénoncé le président du tribunal correctionnel, s'est opéré dans « un climat d'intolérance, d'exaltation, et de fanatisme religieux ». (S2) Le sort de cette femme belge de 38 ans **avait stupéfié** la Belgique. (S3) Née en 1967 dans une famille ouvrière de Charleroi (Wallonie), vivant de petits boulots, notamment dans une boulangerie, Muriel Degauque, avait basculé dans le fanatisme islamique à l'issue d'un séjour au Maroc effectué en compagnie de son petit ami marocain et mentor, Issam Goris. Elle portait alors gants et burka. En novembre 2005, elle se décide enfin à « faire ses noces ». (Le Figaro 2008)

L'enchaînement des trois mouvements constitue un scénario (ou dispositif discursif) dans lequel l'expression de l'émotion (S2) apparaît entre une séquence d'amorçage (S1) et une séquence qui réalise le travail textuel d'étayage (S3) : le verbe *stupéfier* est ici suivi d'une séquence justifiant l'émotion ressentie par la communauté. En l'occurrence, elle légitime la stupeur par le décalage incompréhensible entre le destin que laissait supposer le statut de femme ordinaire effectivement décrit et le destin sanglant avéré. Cette justification représente le versant textuel de l'argumentation grâce auquel le sujet argumentant, le journaliste, entend assurer la solidité de sa position, l'une des conditions d'émergence de l'activité argumentative étant l'existence d'un désaccord²⁰. Dans les séquences émotionnelles analysées, le verbe *stupéfier* apparaît souvent comme la manifestation linguistique du désaccord résultant du décalage entre les attentes culturelles topiques (le *devoir éprouver* légitime) et la réalité décrite par le journaliste.

Dans le cas du verbe *jalouser*, qui exprime pour sa part un affect interpersonnel, les attentes du lecteur sont différentes. En effet, les séquences discursives qui encadrent le verbe *jalouser* doivent préciser l'identité des participants à l'interaction

émotionnelle (le jaloux et le jaloué) et l'origine de l'émotion (le succès envié) :

(28) *Rachida Dati, ministre de la Justice*, sera-t-elle reçue par son homologue algérien ? On verra bien. En tout cas, elle ne risque pas d'y mettre les pieds si les beurettes qui la jalouent continuent à la traiter de *fille de harki*, insulte suprême en Algérie. Je suis sidéré de voir sur Internet la haine que déversent les Français d'origine maghrébine sur *Rachida Dati*, surtout depuis *qu'elle est garde des Sceaux*. On parle de trahison, de celle qui va cracher sur les siens, on la traite même *d'arriviste*. En apprenant que je rédigeais cette chronique, certains de mes amis se sont frotté les mains à l'idée que j'allais dire du mal de *Rachida*. (*Libération* 2007)

(29) C'est *un type qui pige*, comme disait Boris Vian. Certes, la Vieille Angleterre, admiratrice des bons perdants, détourne parfois les yeux devant *les superbes victoires et les titanesques défaites d'un tueur aux airs de gentleman réservé*. Les puristes critiquent son impétuosité qui l'empêche de voler de victoire en victoire. D'autres jalouent *son itinéraire d'enfant gâté*, recruté dès l'âge de 13 ans par Ron Dennis, le chef d'orchestre de l'écurie McLaren-Mercedes, pour devenir en 2007 *le deuxième pilote* aux côtés de Fernando Alonso. Ce dernier ne lui a jamais pardonné *cette promotion* qui, à l'écouter, est due davantage à sa nationalité qu'à son talent. La rancœur que l'Espagnol éprouve pour *son ancien coéquipier* est notoire. (*Le Monde* 2008)

L'analyse des énoncés ne permet pas de révéler l'existence d'un scénario récurrent. En effet, les unités discursives présentant l'expérienceur (le jaloux), l'objet de l'affect (le jaloué) et son origine (le succès) n'occupent pas une place précise autour du pivot que constituerait la lexie. Par exemple, l'énoncé du succès se situe tantôt après (28 : « depuis qu'elle est garde des Sceaux »), tantôt avant et après (29 : « Les superbes victoires et les titanesques défaites », « son itinéraire », « cette promotion ») la lexie d'émotion. Ainsi, l'expression de l'émotion n'apparaît pas à un moment charnière dans le texte. Elle constitue plutôt un élément adjuvant à la caractérisation des actants (le jaloux et le jaloué) que le journaliste met en scène à l'aide de chaînes anaphoriques très riches montrant que l'expression de l'émotion est un phénomène textogène.

Enfin, les deux verbes n'apparaissent jamais en début de paragraphe. En effet, cette position n'est pas pertinente dans le déroulement chronologique du scénario que nous avons pu dégager pour *stupéfier*. Une séquence d'amorçage est nécessaire avant l'expression de la lexie d'émotion. De même, pour *jalouser*, le schème stéréotypique nécessite l'expression d'au moins un des

actants de la structure avant l'apparition du verbe. L'étude des colligations textuelles révèle l'existence d'un dispositif discursif spécifique pour *stupéfier* (mais pas pour *jalouser*), c'est-à-dire un environnement où l'apparition de la lexie est prévisible.

5. Conclusion

Nous pouvons tout d'abord affirmer que l'élaboration du profil discursif des verbes d'émotions contribue efficacement à l'analyse de l'argumentation des émotions. Il paraît nécessaire de l'envisager à un double niveau, phrastique et transphrastique et sous un triple angle : syntaxique, lexical, énonciatif. Ceci permet de prendre en compte en les articulant les trois composantes de notre perspective fonctionnaliste (la syntaxe, la sémantique et le discours). Nous proposons, pour le profil discursif, la modélisation suivante qui tient compte des éléments étudiés ici, dans le cadre de notre approche globale d'analyse des émotions :

Profil discursif			
↓		↓	
Niveau phrastique		Niveau transphrastique	
↓	↓	↓	↓
Profil syntaxique	Profil énonciatif	Profil lexical	Profil énonciatif ²¹
↓	↓	↓	↓
emplois monovalents / bivalents	discours direct rapporté	réseaux isotopiques	colligations textuelles

Figure 1 : Modélisation du profil discursif

De la sorte, cette contribution rejoint ce que B. Combettes nomme la « transversalité » des niveaux de l'analyse linguistique (2012 : 4). Les analyses discursives sont en train de faire bouger les lignes dans une dynamique de passage de la phrase au niveau supérieur du paragraphe et du texte.

Dans le cas des lexies *stupéfier* et *jalouser*, objets de la présente étude, il apparaît que la première, *stupéfier*, possède un profil discursif plus riche et un scénario plus élaboré que *jalouser*. En effet, *jalouser* implique un schème stéréotypique par lui-même dans lequel on retrouve les mêmes acteurs et concepts (le succès, le jaloux et le jalosé). En revanche, *stupéfier* suscite davantage d'attentes d'information de la part du lecteur, ce qui explique ses structures actanciennes plus variées (au niveau phrastique) et ses réseaux isotopiques plus développés (au niveau transphrastique). Ainsi, notre hypothèse de la prévisibilité de l'environnement textuel se trouve confirmée : les profils combinatoires spécifiques des lexies permettent bien de prédire leur environnement textuel. Enfin, dans le cadre des études sur l'émotion argumentée, nous avons élaboré un modèle d'analyse susceptible de rendre compte, dans le corpus journalistique, des stratégies rhétoriques mises en œuvre par l'expression même de l'émotion, l'emploi des lexies se présentant alors comme une réponse aux attentes culturellement formatées des lecteurs.

Bibliographie

Amossy, R. (2006) : *L'argumentation dans le discours*, Paris, A. Colin, 2^e éd.

Anscombre, J.-Cl. (2009) : « La comédie de la polyphonie et ses personnages », *Langue française* 164 : 11-31.

Bally, Ch. (1951) : *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck, 3^e éd.

Blanche-Benveniste, C. (2000) : « Analyse de deux types de passifs dans les productions de français parlé », in L. Schösler (éd.), *Le passif. Études Romanes* 45 : 303-319.

Blumenthal, P. (2002) : « Les péchés capitaux : profil combinatoire et dimension textuelle », *Référence discursive dans les langues romanes et slaves*, Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej : 29-45.

— (2006) : *Wortprofil im Französischen*, Tübingen, Max Niemeyer.

— (2007) : « Sciences de l'Homme vs sciences exactes : combinatoires des mots dans la vulgarisation scientifique », *Revue française de linguistique appliquée* 12-2 : 15-28.

Buvet, A., Girardin, Ch., Gross, G. & Groud, C. (2005) : « Les prédicats d'affects », *Lidil* 32 : 123-143.

- Combettes, B. (2012) : « Linguistique textuelle et diachronie », CMLF 2012, SHS Web of Conferences, EDP Sciences : 3-10.
- Creissels, D. (2006) : *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Vol. 2, Paris, Lavoisier.
- Dubied, A. & Lits, M. (1999) : *Le fait divers*, Paris, P.U.F.
- Dubois, J. & Dubois-Charlier, F. (1997) : *Les Verbes français*, Paris, Larousse/Bordas.
- Fesenmeier, L. (2010) : « “Se souvenir” en français et en italien : différence(s) de centrage », in M. Iliescu, H. Siller-Runggaldier, & P. Danler, *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, tome III, section 7, Tübingen : Max Niemeyer : 85-96.
- Gross, M. (1995) : « Une grammaire locale de l’expression des sentiments », *Langue Française* 105 : 70-87.
- Hoey, M. (2005) : *Lexical priming. A New Theory of Words and Language*, Londres – New York, Routledge.
- Jacquin, J. & Micheli, R. (2012) : « Entre texte et interaction : propositions méthodologiques pour une approche discursive de l’argumentation en sciences du langage », CMLF 2012, SHS Web of Conferences, EDP Sciences : 599-610.
- Mathieu, Y.Y. (2000) : *Les verbes de sentiment : de l’analyse au traitement automatique*, Paris, Éditions du CNRS.
- Micheli, R. (2010) : *L’émotion argumentée. L’abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*, Paris, Cerf.
- Novakova, I. & Tutin, A. (éds) (2009) : *Le lexique des émotions*, Grenoble, E.L.L.U.G.
- Novakova, I., Goossens, V. & Grossmann, Fr. (à paraître) : « Interactions entre profil discursif et structure actancielle : l’exemple des verbes de *surprise* et de *respect* », *Langue française*.
- Plantin, Chr. (1997) : « L’argumentation dans l’émotion », *Pratiques* 96 : 81-100.
- (2011) : *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l’étude du discours émotionné*, Bern, Peter Lang.
- (2012) : « Les séquences discursives émotionnées : définition et application à des données tirées de la base CLAPI », CMLF 2012, SHS Web of Conferences, EDP Sciences : 629-642.
- Rabatel, A. (2005) : « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue », *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Duculot : 95-110.

— (2012) : « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur », *TRANEL* 56 : 23-42.

Rastier, Fr. (1987) : *Sémantique interprétative*, Paris, P.U.F.

— (2011) : *La mesure et le grain. Sémantique de corpus*, Paris, H. Champion.

Riegel, M., Pellat, J.-Chr. & Rioul, R. (1994) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.

Ruwet, N. (1994) : « Être ou ne pas être un verbe de sentiment », *Langue française* 103 : 45-55.

Van Valin R. & LaPolla R. (1997) : *Syntax : Structure, Meaning, Function*, Cambridge, Cambridge University Press.

Notes

¹ Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet franco-allemand ANR/DFG Emolex (ANR-09-FASHS-017).

² Les verbes psychologiques sont répartis en trois classes selon la position syntaxique du syntagme nominal humain ou assimilé (Ruwet 1994 : 45). La classe I regroupe des verbes marquant un affect interpersonnel ayant deux actants sémantiques, un expérienceur et un objet de l'affect, comme *aimer*, *mépriser*, tandis que la classe II est composée de verbes exprimant des affects causés, qui ont prototypiquement deux actants sémantiques, la cause de l'affect et l'expérienceur (*amuser*, *impressionner*).

³ L'interface Emoconce a été développée pour les besoins du projet Emolex par nos collègues S. Diwersy (Université de Cologne) et O. Kraif (Université Grenoble-Alpes - Lidilem).

⁴ Riegel & al. (1994 : 440) utilisent le terme de « profil communicatif » dans le cadre de la passivation. Creissels (2006 : 109) regroupe sous le terme de « rôle discursif » les phénomènes de *topicalisation* (thématisation) et de *focalisation* (rhématisation). Dans le cadre de cette étude, nous utilisons le terme de « profil discursif » au sens large, aussi bien au niveau microtextuel (dans le cadre de la phrase) qu'au niveau macrotextuel.

⁵ Dans la terminologie de Van Valin et LaPolla, *topic* renvoie au thème de l'énoncé.

⁶ Le terme *isotopie* désigne « toute itération d'une unité linguistique » (Rastier 1987 : 91).

⁷ Au sujet des *énoncés d'émotion*, cf. Plantin 1997 et 2012.

⁸ Pour la notion de *topique*, cf. Plantin 1997 ; Micheli 2010 : 59.

⁹ Nous empruntons la notion de *sous-genre* à Rastier qui distingue quatre niveaux hiérarchiques supérieurs au texte : les discours, les champs génériques, les genres et les sous-genres. Ces derniers sont définis par diverses restrictions qui intéressent soit le plan de l'expression, soit celui du contenu (2011 : 78-79).

¹⁰ Les structures actancielles font partie de la *combinatoire syntaxique* des verbes. La *combinatoire lexicale*, quant à elle, englobe les cooccurrents lexicaux qui entretiennent une relation sémantique privilégiée avec le mot pivot, comme par ex. *aimer passionnément* (Novakova & Tutin 2009 : 7-8). Blumenthal (2007 : 19), quant à lui, définit le profil combinatoire des mots comme « l'ensemble des accompagnateurs stéréotypés du mot, porteurs d'associations typiques ».

¹¹ On peut rattacher la citation dans le cadre du discours direct à ce que Bally (1951 : 266) appelle des « *moyens d'expression extérieures* » aux mots pour argumenter les émotions.

¹² Sur la notion de *centrage discursif*, cf. Blumenthal (2006) et Fesenmeier (2010).

¹³ L'insistance par la répétition fait partie des techniques de persuasion et, plus généralement du pathos (Micheli 2010 : 43-56).

¹⁴ La polyphonie postule une « hétérogénéité énonciative », un énoncé étant susceptible de faire entendre plusieurs voix et non la seule voix du sujet parlant (cf. Anscombe 2009 : 13).

¹⁵ À ce sujet, voir ici-même Rabatel qui définit l'énonciateur second, source d'un point de vue et pas nécessairement un locuteur, comme une construction du locuteur / énonciateur premier.

¹⁶ Traditionnellement, le discours argumentatif a pour objectif de fonder un *devoir croire* (défendre une thèse et y faire adhérer l'auditoire) ou un *devoir faire* (induire un passage à l'acte chez l'auditoire). Affirmer l'argumentabilité des émotions, c'est affirmer « la capacité de l'argumentation à fonder un *devoir éprouver* » (Micheli 2010 : 110).

¹⁷ Nous employons le terme *topos* au sens traditionnel d'argument relevant de l'opinion commune.

¹⁸ Cf. Micheli 2010 : 19.

¹⁹ Cf. Hoey 2005 : 115 : « *words (or nested combinations) may be primed to occur (or avoid occurring) at the beginning or end of independently recognised discourse units, e.g. the sentence, the paragraphe, the speech turn (textual colligation)* ».

²⁰ C'est la thèse classique défendue depuis la *Rhétorique* d'Aristote (1356b). L'argumentation est envisagée comme un « mode spécifique du traitement du désaccord » (Jacquin & Micheli 2012 : 601).

²¹ Nous prenons le terme « énonciatif » au sens large. Bien que renvoyant à des phénomènes de différentes natures comme le discours direct ou la position des lexies dans l'énoncé, ces deux dispositifs discursifs, relevant des deux niveaux d'analyse (phrastique et transphrastique), ont pour trait commun le fait que le locuteur journaliste les utilise dans ses stratégies argumentatives des émotions.

Résumé : En partant de l'idée que les émotions sont 'argumentables', nous montrons qu'il existe un lien entre les profils discursifs des lexies *stupéfier* et *jalouser*, et les stratégies utilisées dans l'argumentation des émotions. L'analyse porte sur l'ensemble des moyens linguistiques et des procédés énonciatifs mis au service de la construction argumentative des émotions.

L'étude, qui se situe à l'interface du phrastique et du transphrastique textuel, permet d'éclairer la prévisibilité des stratégies rhétoriques du locuteur journaliste.

Mots-clés : émotions, stratégies argumentatives, profil discursif, énonciation, approche fonctionnelle.